

RÉSUMÉ

Introduction : la transmission des données du patient dans le cadre de la poursuite des soins est une obligation légale. Sa mise en œuvre est recommandée par la Haute Autorité de Santé et permet d'évaluer la qualité de la prise en charge des patients. Le dossier du patient, qui est lui aussi soumis à réglementation, se place comme l'élément central de la transmission. Seulement cette pratique est-elle développée ? Les Masseur-Kinésithérapeutes (M.K) la trouvent-elle nécessaire et utile ? L'objectif de notre étude est de répondre à ces questions.

Matériel et méthode : afin d'atteindre notre objectif, nous réalisons un questionnaire dans le but d'interroger directement les M.K. Nous choisissons pour l'étude une population qui regroupe l'ensemble des M.K libéraux de France métropolitaine. L'échantillon est sélectionné de manière rigoureuse et comporte 346 M.K. La méthode utilisée pour les interroger est le contact par appel téléphonique.

Résultats : le taux de réponses est satisfaisant (77,46%) et l'échantillon est représentatif pour les critères d'âge et de sexe. Nous constatons que la transmission des informations de manière régulière est rare. Cependant les M.K souhaitent un développement de cette pratique dans le but d'améliorer la prise en charge des patients. Ils nous renseignent alors sur quelques éléments qui pourraient favoriser l'efficacité et la qualité de la transmission.

Discussion : les M.K souhaitent davantage de transmission mais la mise en place de cette pratique est compliquée et plusieurs situations sont à distinguer. Les M.K disposent cependant de tous les outils nécessaires à la qualité et la synthétisation des informations, ainsi que des outils et des projets qui favorisent et simplifient la communication.

Conclusion : malgré la constatation de la pauvreté de la transmission actuellement existante, nous pensons que le partage des données du patient entre les M.K est amené à se développer.

Mots clés : transmission, communication, dossier patient, fiche, coordination.